



Le Conseil des Jeunes à St Martin de St Maixent ELECTIONS RENTRÉE 2021

Le mardi 21 septembre, Mme Jambon adjointe aux affaires scolaires et Mme Brandeau, conseillère municipale, sont intervenues dans la classe de CM1 afin d'expliquer le rôle d'un conseil des jeunes et rappeler les projets réalisés lors des précédents mandats. Les élèves ont posé des questions et proposé quelques idées. Une distribution de fiche « candidats » a été effectuée à tous les CM1 : 8 jeunes ont déposé leur candidature, elles ont été affichées le **lundi 04 octobre** dans l'école.

Les enseignantes ont travaillé en classe sur ce projet, et expliqué la démarche de cet engagement citoyen. C'est la sixième année que la municipalité s'engage auprès des jeunes.

Le mardi 12 octobre, les enfants sont arrivés par groupe classe, dans la salle de la garderie, transformée en salle de vote. Ils ont pris plusieurs bulletins et une enveloppe, sont passés dans l'isoloir et ont déposé le bulletin dans l'urne. Beaucoup d'émotions ressenties à cette occasion : stress, satisfaction et fierté d'avoir « fait comme leurs parents ». A eu lieu à suivre le dépouillement.

Sur 63 électeurs, 61 ont votés et 2 étaient absents : 5 élèves de CM1 sont donc élus au Conseil Municipal des Jeunes. Ils rejoindront les 3 autres jeunes élus de l'année dernière qui seront leurs « tuteurs ». Le mandat est effectif pendant deux années, une réunion est organisée par trimestre, ce qui permet de voir aboutir au bout de deux ans, leurs projets communs.

Né d'une volonté politique d'établir un dialogue avec les jeunes, le CMJ doit garantir l'expression authentique des jeunes qui, seule, permettra des réalisations adaptées au contexte et aux particularités de la commune. Dans la limite du cadre de la collectivité locale, seront favorisés les projets émanant exclusivement des jeunes, sur la base du volontariat. Ceci suppose de placer le jeune au cœur de l'action et de valoriser ses idées, tout en gardant à l'esprit que la première mission des jeunes conseillers est d'être les représentants actifs de la jeunesse St Martin de St Maixent. A ce titre, le conseil porte en lui un concept à la fois d'éducation à la citoyenneté et pédagogique qu'il est essentiel de préserver.

Le mercredi 20 octobre, une cérémonie d'investiture s'est déroulée à la mairie, avec une remise d'écharpe pour les jeunes conseillers, accompagnés de leur famille.

Les 5 élus :

Lana BERTRAND-GUERIN, Lounaé ROY, Noé BERTHAULT, Achille FOUQUET et Hugo SIRET

Déjà élus l'année dernière :

Mélodie FILIPPAZZI, Jade WARNET et Hugo BESNIER

Élus sortants partis en 6ème :

Margaux LERICHE, Charlotte MICARD, Lucas BOINOT, Jules FOUQUET et Timéo MELIN